

EVÉNEMENT

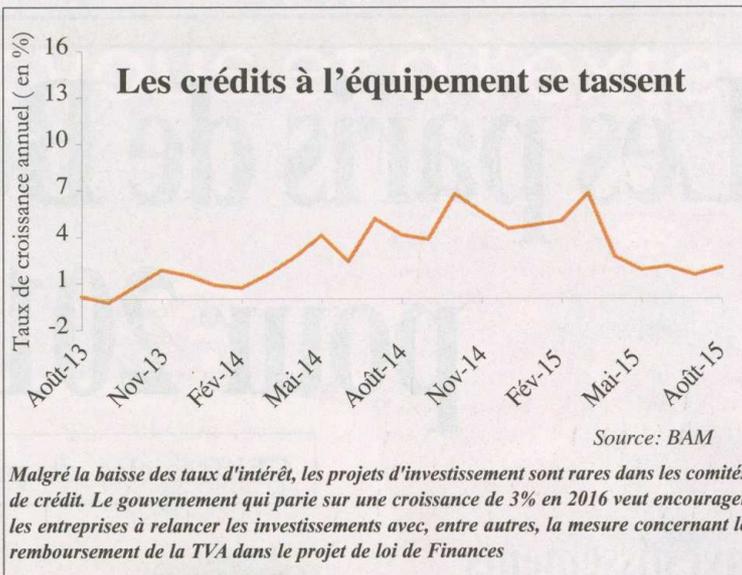
L'Etat veut stimuler l'investissement privé

• Il remboursera la TVA au-delà des trois ans exonérés

• La nouvelle grille de l'IS va réduire la pression fiscale pour certaines entreprises

TROIS jours après son passage au Parlement, Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie et des Finances, a présenté le projet de loi de Finances 2016 devant les médias vendredi 23 octobre. Le gouvernement parie sur une croissance de 3%. L'année prochaine, la performance du secteur agricole sera négative. Il faudra donc une bonne tenue de l'autre composante du PIB pour atteindre les objectifs.

Le projet de loi de Finances apporte



Malgré la baisse des taux d'intérêt, les projets d'investissement sont rares dans les comités de crédit. Le gouvernement qui parie sur une croissance de 3% en 2016 veut encourager les entreprises à relancer les investissements avec, entre autres, la mesure concernant le remboursement de la TVA dans le projet de loi de Finances

à cet effet au moins deux réponses pour redonner confiance aux chefs d'en-

treprises. La TVA sur investissement sera remboursée au-delà des trois ans exonérés. La mesure est censée inciter les patrons à relancer la machine. L'absence de dossiers d'investissement dans les comités de crédit contrarie les banquiers, mais c'est aussi une préoccupation pour toute l'économie. L'attentisme des chefs d'entreprises pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur l'emploi, mais aussi sur la consommation des ménages si les salaires ne bougent pas. Or, jusqu'ici, la demande des ménages constitue la seule véritable locomotive de la croissance.

Pas de réelle amélioration sur le train de vie de l'Etat. La masse salariale continue à peser lourd tout comme les dépenses de matériel

Le chômage a légèrement reculé (-0,6 point à 8,7%) depuis le début d'année, mais nous ne sommes pas à l'abri d'une dégradation surtout que ce sont essentiellement les secteurs non agricoles qui embauchent. Le contenu en emplois de la croissance du secteur primaire reste très faible. Malgré une campagne céréalière record et une hausse de 14% de la valeur ajoutée agricole, 58.000 pertes d'emplois ont été enregistrées. Le gouverneur de la banque centrale s'en est étonné récemment au Parlement.

L'autre mesure en faveur des entreprises est l'instauration d'une nouvelle grille pour l'impôt sur les sociétés. La

mesure ne fait pas que des heureux puisqu'une population d'entreprises verra le taux d'imposition augmenter d'un point à 31%. En revanche, la pression fiscale va s'alléger pour d'autres avec la baisse du taux d'IS. Le nouveau barème de l'IS ne coûtera pratiquement rien aux caisses de l'Etat, laisse entendre Boussaïd. Les entreprises financières qui contribuent au gros de la recette de l'IS restent soumises à 37%.

La croissance non agricole devrait accélérer à 2,7% l'année prochaine, mais ce niveau demeure toujours mou. Si la contribution du secteur agricole à la hausse du PIB est de plus en plus aléatoire, les investissements colossaux engagés ces dernières années ont de leur côté un impact réduit. Même si certains doivent produire des effets sur un horizon long, des observateurs relèvent le faible rendement des investissements par rapport à des pays de benchmark. Cette situation tiendrait en partie au mauvais ciblage. Pour l'année prochaine, les montants programmés culminent à 189 milliards de DH dont 61 milliards de DH portés par le budget général. «Nous maintenons l'effort d'investissement, en même temps, nous réduisons le déficit budgétaire», se réjouit Mohamed Boussaïd. Le gouvernement espère ramener le déficit budgétaire à 3,5% en 2016. L'écart entre les recettes et les dépenses se resserrera de 11 milliards de DH, selon le budget prévisionnel. Mais l'on doit ces économies principalement à la baisse de la charge de compensation et au pétrole bon marché. La réduction du train de vie de l'Etat reste encore un discours. Il n'y a pas de réelle évolution. La masse salariale continue à peser lourd tout comme les dépenses de matériel.

Par ailleurs, la réduction du déficit budgétaire sera pratiquement sans effet sur la dette puisqu'elle restera à 64% du PIB. Cela dit, à ce niveau, la dette du Trésor est jugée soutenable. Par contre, en tenant compte de la dette garantie qui a beaucoup augmenté ces dernières années en raison des importants programmes d'investissements des entreprises publiques, l'appréciation change surtout que la situation financière de l'ONEE ou encore de la Société nationale des autoroutes demeure fragile. □

F.Fa



Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com